

SEMINAIRE SUR L'ELABORATION D'UN NOUVEL INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

(Bamako : 30 mars au 3 avril 1998)

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Du 30 mars au 3 avril 1998, s'est tenu à Bamako, dans les locaux de la Direction Générale d'AFRISTAT, un séminaire sur l'élaboration d'un nouvel indice des prix à la consommation.

Ce séminaire, organisé par l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), a réuni les représentants des quatre Etats suivants : la République du Cap Vert, la République de Guinée, la République de Guinée-Bissau et la République Islamique de Mauritanie. Deux représentants de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique du Mali ont été invités à faire part de leur expérience dans le domaine. A également participé au séminaire un représentant du Ministère français délégué à la Coopération et à la Francophonie

La liste des participants figure en annexe.

OUVERTURE DES TRAVAUX

Dans son allocution d'ouverture, M. Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a indiqué que l'objet du séminaire était de présenter l'expérience du Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), et d'en tirer les enseignements pour les pays invités.

La réunion a ensuite élu son Président en la personne de M. Oumar DIALLO, Directeur National Adjoint de la Statistique de Guinée.

L'ordre du jour de la réunion, adopté par les participants, comportait les points suivants :

- La présentation d'AFRISTAT
- La présentation du déroulement du Projet Prix UEMOA
- La présentation de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix UEMOA
- La présentation de la méthodologie de l'enquête sur les dépenses des ménages dans les pays de l'UEMOA
- La présentation de l'application informatique CHAPO
- Les perspectives pour les Instituts Nationaux de la Statistique.

Le calendrier du déroulement de la réunion figure en annexe.

Point 1 : Présentation d'AFRISTAT

M. Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT a fait une présentation d'AFRISTAT. Il a successivement développé les points suivants:

- l'environnement de la création d'AFRISTAT
- les instances d'AFRISTAT
- la méthode de travail d'AFRISTAT
- le financement d'AFRISTAT
- les activités d'AFRISTAT depuis sa création en janvier 1996
- les projets en cours.

Il a répondu aux interrogations des participants notamment en ce qui concerne les modalités d'adhésion d'un Etat à AFRISTAT.

Point 2 : Présentation du déroulement du Projet Prix UEMOA

M. Christian GIRIER, Chargé de mission au Ministère français délégué à la Coopération et à la Francophonie, a présenté le déroulement du Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation dans les Etats membres de l'UEMOA.

Cette présentation a couvert les points suivants : mise en place du Projet, acteurs du Projet, activités du Projet, calendrier de déroulement, suivi du déroulement, moyens mis à disposition des INS et bibliographie.

Les débats ont principalement porté sur la pérennité des indices à la fin du projet, l'officialisation des indices et sur certains points méthodologiques.

S'agissant de la pérennité des indices harmonisés après la fin du projet, celle-ci ne pourra être totalement assurée que par la prise en compte des coûts de collecte par les budgets nationaux des Etats. Il a été aussi rappelé que le budget mensuel nécessaire pour l'indice harmonisé est de 500 000 FCFA dont la moitié pour les achats de produits.

S'agissant de l'officialisation des indices, dans le cadre de l'UEMOA, un règlement a été adopté en décembre 1997 par le Conseil des Ministres de l'UEMOA rendant obligatoire le calcul de l'indice harmonisé et son utilisation à des fins de comparaison interne. Toutefois, les Etats restent libres, bien entendu, de calculer d'autres indices complémentaires.

Enfin, des réponses ont été apportées aux interrogations sur certains problèmes méthodologiques tout en rappelant que les méthodologies de l'enquête et de l'indice allaient être étudiées aux points suivants de l'ordre du jour.

Point 3 : Présentation de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix UEMOA

M. Alain BRILLEAU, expert d'AFRISTAT, a présenté la méthodologie de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) des pays de l'UEMOA.

L'indice harmonisé UEMOA est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans la principale agglomération. Le panier de la ménagère comprend environ 300 variétés qui sont suivies dans tous les types de points de vente. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois. Des achats sont réalisés pour les produits vendus en unités non standards. L'année de base de l'IHPC est l'année 1996. Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la principale agglomération. Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'une application informatique CHAPO (Calcul HARmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaborée à cet effet.

Les débats ont porté essentiellement sur les points suivants : le calcul du taux d'inflation, le calcul des indices des nomenclatures secondaires, le mode de calcul des indices des variétés hétérogènes et la prise en compte du marchandage.

S'agissant du calcul du taux annuel d'inflation, il a été indiqué qu'il y a deux méthodes possibles : l'une en glissement en comparant les indices du mois traité à ceux du mois correspondant de l'année précédente (utilisée pour l'analyse de la conjoncture), et l'autre en rapportant la moyenne sur les douze mois de l'année à la même grandeur de l'année précédente (utilisée surtout en comptabilité nationale).

S'agissant du calcul des indices des nomenclatures secondaires, l'application informatique CHAPO, dans sa version actuelle, ne permet pas de le faire. Cependant, ce calcul est d'ores et déjà possible en exportant les données dans un tableur et la prochaine version de CHAPO le permettra probablement.

S'agissant du mode de calcul des indices des variétés hétérogènes, il a été indiqué qu'on procède par une moyenne d'indices et non par une moyenne des prix en raison du caractère hétérogène de ces variétés, de la dispersion des prix et du faible nombre de relevés pour ces variétés.

S'agissant de la prise en compte du marchandage, il n'existe pas de solution idéale. L'important étant de suivre l'évolution des prix, il est essentiel de suivre toujours un produit de la même façon et plutôt sans marchandage, en faisant l'hypothèse que les prix avant marchandage varient de la même façon que les prix après marchandage.

Point 4 : Présentation de la méthodologie de l'enquête sur les dépenses des ménages dans les pays de l'UEMOA

M. Paul-Henri WIRANKOSKI, expert d'AFRISTAT et M. Modibo KAMATE, Chef de la Division Enquêtes à la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique du Mali, ont présenté la méthodologie de l'enquête sur les dépenses des ménages réalisée dans sept pays de l'UEMOA.

Cette enquête a été réalisée de mars à juin 1996, auprès d'un échantillon d'environ 1000 ménages, dans la principale ville de chacun des sept pays. Son objectif principal était de fournir les pondérations pour l'IHPC. Pour ce faire, une méthodologie harmonisée a été élaborée, des questionnaires communs ont été administrés, et les procédures de traitement ont été identiques pour tous les pays. Pour pallier les inconvénients de la réduction de la période de collecte à trois mois, des questionnaires rétrospectifs permettaient de saisir les dépenses non courantes. En plus des dépenses, l'enquête fournit des informations sur les caractéristiques socio-démographiques des ménages, sur l'emploi et sur le logement. L'enquête a permis de compléter la formation du personnel des INS en matière de techniques de collecte et de traitement, et d'utilisation du logiciel ARIEL+PLUS.

Les débats ont porté essentiellement sur les points suivants : l'actualisation de la base de sondage, la saisie des données, le traitement de certains types de ménages et de certains postes de dépenses, la durée de l'enquête, le rôle des contrôleurs et l'analyse des résultats.

S'agissant de l'actualisation de la base de sondage, cette opération très importante nécessite de prendre en compte les changements intervenus depuis le dernier recensement de la population en particulier au niveau des quartiers périphériques.

S'agissant de la saisie des données, le choix du travail en équipes de deux personnes par poste s'est avéré rapide et sûr.

S'agissant du traitement de certains types de ménages, les ménages aux très faibles dépenses ont fait l'objet d'une attention particulière pour déterminer si cela relevait de dissimulations (par ailleurs relevées par l'enquêteur), ce qui a alors amené à rejeter le ménage. Une procédure équivalente a été appliquée pour les ménages à très fortes dépenses.

S'agissant du traitement de certains postes de dépenses, notamment les biens durables et les loyers fictifs, il a été rappelé que l'enquête avait pour principal objectif de fournir les pondérations pour l'indice des prix à la consommation et donc le traitement a été consacré en priorité aux postes de dépenses entrant dans le champ de l'indice.

S'agissant de la durée de l'enquête, il était prévu de réaliser une enquête complémentaire sur douze mois afin de mieux observer la saisonnalité de certaines dépenses.

S'agissant du rôle des contrôleurs, en dehors des activités de terrain, de nombreuses tâches de contrôles des questionnaires leur étaient imparties.

S'agissant de l'analyse des résultats, les participants ont manifesté un intérêt particulier pour la mise en place au niveau des INS d'une stratégie permettant la poursuite des analyses approfondies des résultats des enquêtes menées.

Point 5 : Présentation de l'application informatique CHAPO

M. Alain BRILLEAU, expert d'AFRISTAT, et M. Moriba DOUMBIA, Chef de la Section Prix à la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique du Mali, ont présenté l'application informatique CHAPO.

Cette application a été développée par le service informatique d'EuroCost d'après un cahier des charges élaboré par les experts "prix". Elle permet d'une part d'assurer l'ensemble des tâches de production de l'indice harmonisé (élaboration des questionnaires, organisation de la collecte, saisie, apurement des données, calculs des indices et d'autres indicateurs, présentation des résultats, etc.) et d'autre part d'assurer l'harmonisation des indices des prix entre les pays de l'UEMOA.

Les débats ont porté essentiellement sur l'archivage des données, sur les possibilités de calculer un indice national, sur les conditions d'acquisition et d'utilisation de CHAPO et sur les développements ultérieurs de CHAPO.

S'agissant de l'archivage des données, la version actuelle conserve sur le disque dur les données de base des deux dernières années alors que les données de base précédentes sont sauvegardées sur bande magnétique.

S'agissant du calcul d'un indice national couvrant plusieurs villes, l'application actuelle ne calcule que l'indice d'une ville. Pour calculer un indice national, il est donc nécessaire d'implanter l'application dans chacune des villes couvertes par l'indice puis d'exporter les données dans un tableur.

S'agissant de l'acquisition et de l'utilisation de CHAPO, elles sont liées à la mise en œuvre de la méthodologie de l'indice harmonisé UEMOA et à l'obtention d'une licence pour le SGBD Informix.

S'agissant des développements ultérieurs de CHAPO, les priorités sont d'une part d'améliorer la rapidité de certains traitements et d'autre part de permettre le calcul d'indices selon plusieurs nomenclatures secondaires.

Point 6 : Perspectives pour les INS

Chaque délégation a présenté la méthodologie de son indice actuel en soulignant les insuffisances.

Les participants au séminaire ont mesuré l'importance du travail accompli dans le cadre de l'harmonisation des indices des prix à la consommation dans sept pays membres de l'UEMOA et en ont apprécié les résultats obtenus. Ils ont félicité tous les partenaires du Projet.

Aussi, les participants au séminaire ont souhaité bénéficier dans les meilleurs délais d'un indice des prix à la consommation présentant au minimum les mêmes qualités de fiabilité et de cohérence avec les normes internationales que l'indice harmonisé UEMOA. Pour chacun des quatre pays concernés, une étude spécifique devra déterminer s'il est nécessaire de mener une nouvelle enquête sur les dépenses des ménages pour actualiser les pondérations de l'indice.

La Guinée-Bissau, qui a intégré l'UEMOA, va bénéficier d'un financement de l'Union Européenne pour la mise en place de l'indice harmonisé avec l'appui technique d'AFRISTAT. Ce financement est prévu dans le cadre du Programme d'Appui Régional Statistique à la Surveillance Multilatérale de l'UEMOA (PARSTAT).

Les trois autres pays (Cap Vert, Guinée et Mauritanie) devront trouver un financement pour l'élaboration d'un nouvel indice.

Ces trois pays ont souhaité trouver, avec l'aide d'AFRISTAT, un financement commun qui permettrait un déroulement simultané de l'opération dans les trois capitales. La Direction Générale d'AFRISTAT a pris bonne note de ce souhait et a proposé l'appui de ses experts pour rédiger un document de projet.

ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Les participants ont adopté le présent relevé de conclusions et remercié la Direction Générale d'AFRISTAT pour la bonne organisation du séminaire.

**SEMINAIRE SUR L'ELABORATION
D'UN NOUVEL INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
(AFRISTAT, Bamako, 30 mars au 3 avril 1998)**

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
Mme Silvina Maria DOS SANTOS	CAP VERT	Division des Comptes Nationaux Institut National de la Statistique	CP 116 PRAIA	Tél : (238) 61 38 27 Fax : (238) 63 14 31
M. Paulo Renato BARBOSA PIRES	CAP VERT	Division de l'Indice des prix Institut National de la Statistique	CP 116 PRAIA	Tél : (238) 61 38 27 Fax : (238) 63 14 31
M. Oumar DIALLO	GUINEE	Directeur National Adjoint de la Statistique	BP 221 CONAKRY	Tél : (224) 41 45 67 / 41 41 36 Fax :
M. Lansana FOFANA	GUINEE	Chef de la Section Indice des Prix de la Direction Nationale de la Statistique	BP 221 CONAKRY	Tél : (224) 41 45 67 / 41 41 36 Fax :
M. Serifo MONTEIRO	GUINEE-BISSAU	Directeur de l'Institut National de la Statistique et des recensements (INEC)	CP 6 BISSAU	Tél : (245) 22 20 54 Fax : (245) 22 21 22 / 20 16 26
M. Agostinho Antonio DA SILVA	GUINEE-BISSAU	Chef du Service de l'indice des Prix de l'INEC	CP 6 BISSAU	Tél : (245) 22 20 53 Fax : (245) 22 21 22
M. Saadna Ould BAHEIDA	MAURITANIE	Directeur Général Adjoint de l'Office National de la Statistique	BP 240 NOUAKCHOTT	Tél : (222) 25 30 70 Fax : (222) 25 51 70
M. Lekrama Ould AHMED TAHER	MAURITANIE	Chef du Service de la Conjoncture de l'Office National de la Statistique	BP 240 NOUAKCHOTT	Tél : (222) 25 30 70 Fax : (222) 25 51 70
M. Moriba DOUMBIA	MALI	Chef de la Section Prix à la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	BP 12 BAMAKO	Tél : (223) 22 24 55 Fax : (223) 22 71 45
M. Modibo KAMATE	MALI	Chef de la Division Enquêtes à la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	BP 12 BAMAKO	Tél : (223) 22 24 55 Fax : (223) 22 71 45
M. Christian GIRIER	Ministère de la Coopération France	Chargé de mission au Département des Appuis Economiques et Financiers	20 rue Monsieur 75700 PARIS France	Tél : (33) 1 53 69 42 60 Fax : (33) 1 53 69 43 85 E-mail : christian.girier@cooperation.gouv.fr

LISTE DES PARTICIPANTS (suite)

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
M. Lamine DIOP	AFRISTAT	Directeur Général	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMAKO MALI	Tel. (223) 23 55 00 / 23 55 80 Fax (223) 22 11 40 Email : afristat@malinet.ml
M. Martin BALEPA	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMAKO MALI	Tel. (223) 23 55 00 / 23 55 80 Fax (223) 22 11 40 Email : afristat@malinet.ml
M. Alain BRILLEAU	AFRISTAT	Expert en statistiques des prix	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMAKO MALI	Tel. (223) 23 55 00 / 23 55 80 Fax (223) 22 11 40 Email : afristat@malinet.ml
M. Paul-Henri WIRRANKOSKI	AFRISTAT	Expert en enquêtes auprès des ménages	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMAKO MALI	Tel. (223) 23 55 00 / 23 55 80 Fax (223) 22 11 40 Email : afristat@malinet.ml
M. Komi Akolly F. AMEGASHIE	AFRISTAT	Statisticien informaticien	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMAKO MALI	Tel. (223) 23 55 00 / 23 55 80 Fax (223) 22 11 40 Email : afristat@malinet.ml
M. Eloi OUEDRAOGO	AFRISTAT	Statisticien agricole	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMAKO MALI	Tel. (223) 23 55 00 / 23 55 80 Fax (223) 22 11 40 Email : afristat@malinet.ml
M. Prosper BACKINY YETNA	AFRISTAT	Statisticien économiste spécialiste du secteur informel	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMAKO MALI	Tel. (223) 23 55 00 / 23 55 80 Fax (223) 22 11 40 Email : afristat@malinet.ml

